

Guide des DÉCHETTERIES

NOUVEAUX
HORAIRES



VALS DE SAINTONGE

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

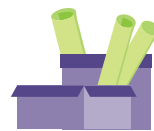
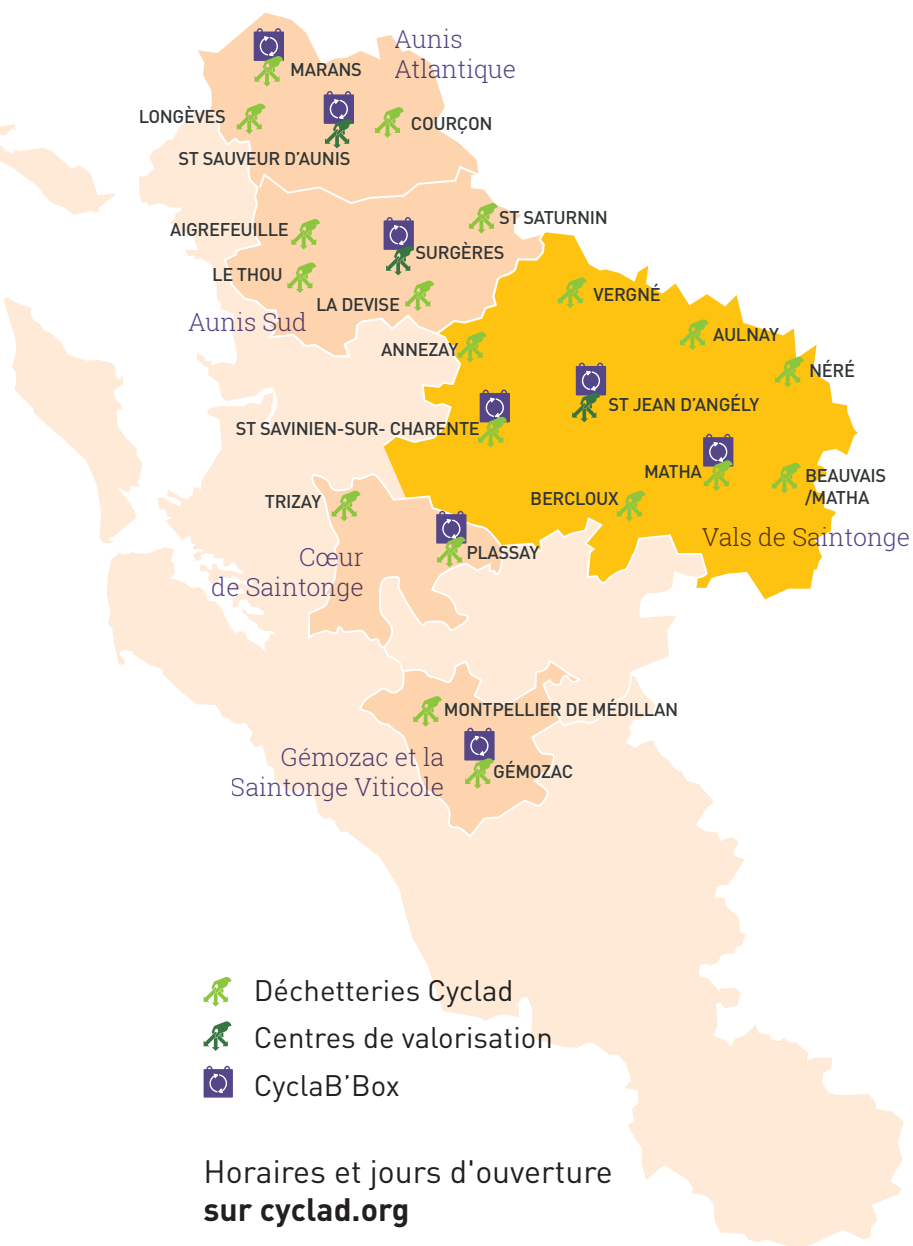
TERRITOIRE
économie
circulaire



**Vals de
Saintonge**
Communauté

DÉCHETTERIES ET CENTRES DE VALORISATION à votre service

MODE D'EMPLOI pour les particuliers



1

Avant de partir à la déchetterie **je sépare les déchets** pour faciliter le tri.



2

Je vérifie les horaires d'ouverture et qu'il n'y aura pas d'envols de mon chargement sur la route.



3

En arrivant, **je suis les consignes de l'agent valoriste** qui est là pour faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur.



4

Je trie mes déchets en respectant les indications et je laisse le site propre. La récupération est interdite sur les sites sauf dans les Cyclab'Box.



Merci de vous présenter au moins dix minutes avant l'heure de fermeture.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour les particuliers

Lors du premier passage, **une vignette autocollante** sera remise par l'agent sur présentation d'un justificatif de domicile. La vignette doit être présentée à chaque passage. **Sans cette vignette l'accès sera refusé.**



Les habitants peuvent accéder à l'ensemble des déchetteries. Adresses et horaires sur cyclad.org.

L'apport de gravats est limité à 1m³ / jour.

Pour les professionnels

Conditions d'accès particulières pour :
le type de déchets acceptés • les horaires • les volumes

Se renseigner au 05 46 07 16 66 ou sur cyclad.org



À TRIER

	Annezay	Aulnay	Beauvais sur Matha	Bercloux	Matha
Batteries	✓	✓	✓	✓	✓
Bois	✓	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✓	✓	✓
Coquilles	✓	✓	✓	✓	✓
Couettes et oreillers	✓	✓	✗	✓	✓
Déchets Chimiques	✓	✓	✓	✓	✓
Déchets électriques	✓	✓	✓	✓	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓	✓
Huiles minérales	✓	✓	✓	✓	✓
Huiles végétales	✓	✓	✓	✓	✓
Lampes	✓	✓	✗	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✓	✓
Mobilier	✓	✓	✗	✓	✓
Palettes	✓	✓	✓	✓	✓
Papiers	✓	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓	✓
Plastiques souples	✓	✓	✓	✓	✓
Plâtre	✓	✓	✗	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	✓	✓	✓
Radiographies	✓	✓	✓	✓	✓
Textiles, linge de maison et chaussures	✓	✓	✗	✓	✓
Tout venant	✓	✓	✓	✓	✓
Végétaux	✓	✓	✓	✓	✓
Verre	✓	✓	✓	✓	✓

✓ Acceptés - Filière de recyclage

✓ Acceptés

✗ Interdits

ANNEZAY

"Le Pierrail"
17380 ANNEZAY
Mardi 9h-12h30 • 14h-17h30
Jeudi, vendredi, samedi
9h-12h30
Fermée Lundi, mercredi

AULNAY

Zone Artisanale de l'Ormeau
17470 AULNAY
Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi, samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermée Mardi

BEAUVAIS-SUR-MATHA

Fief d'Auge
17490 MASSAC
Lundi, Jeudi 9h-12h30
Samedi 14h-17h30
Fermée Mardi, mercredi, vendredi

Fermées le dimanche
et les jours fériés

Merci de vous présenter sur le site au moins 10 minutes
avant l'heure de fermeture.

BERCLOUX

"Les Chagnasses"
17770 BERCLOUX
Lundi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi, Samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermée Mardi

MATHA ^{6j/7}

ZA Plaine Godinière
17160 MATHA
Du lundi au samedi
9h-12h30 • 14h-17h30



DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères et emballages (consultez votre calendrier des collectes), déchets de soins (lieux de dépôts sur cyclad.org ou dastri.fr), médicaments (à déposer en pharmacie), déchets hospitaliers, extincteurs, bouteilles de gaz, produits explosifs (fusées de détresse, feux d'artifice, munitions, obus...), cadavres d'animaux, déchets anatomiques, produits radioactifs. *Liste non exhaustive.*

CAS PARTICULIERS Amiante et Pneus



Afin de répondre aux attentes des habitants, des collectes ponctuelles sont proposées **sur inscription** uniquement et avec les emballages réglementaires.



Points de collecte sur les déchetteries de **Marans, Matha, Saint-Jean d'Angély, Saint-Sauveur d'Aunis et Surgères**. Réservé aux particuliers : 4 pneus maximum par foyer et par an, en fonction de la place disponible. Avant de vous rendre en déchetterie, merci de bien vouloir contacter Cyclad au 05 46 07 16 66 afin de vous assurer que le dépôt de vos pneus sera possible.

Pour les cas particuliers, rendez-vous sur cyclad.org

À TRIER

	Néré	St Jean d'Angély	St Savinien sur Charente	Vergné
Batteries	✗	✓	✓	✓
Bois	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✓	✓
Coquilles	✓	✓	✓	✓
Couettes et oreillers	✓	✓	✓	✓
Déchets Chimiques	✓	✓	✓	✓
Déchets électriques	✓	✓	✓	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Huiles minérales	✓	✓	✓	✓
Huiles végétales	✓	✓	✓	✓
Lampes	✓	✓	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✓
Mobilier	✓	✓	✓	✓
Palettes	✓	✓	✓	✓
Papiers	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓
Plastiques souples	✓	✓	✓	✓
Plâtre	✓	✓	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	✓	✓
Radiographies	✓	✓	✓	✓
Textiles, linge de maison et chaussures	✗	✓	✓	✓
Tout venant	✓	✓	✓	✓
Végétaux	✓	✓	✓	✓
Verre	✓	✓	✓	✓

✓ Acceptés - Filière de recyclage

✓ Acceptés

✗ Interdits

NÉRÉ

"La Touche"
17510 LES ÉDUTS
Jeudi 14h-17h30
Samedi 9h-12h30

Fermée Lundi, mardi,
mercredi, vendredi

ST JEAN D'ANGÉLY

6j/7

Rue Valentine-Germain
ZAC de la Grenoblerie 3
17400 SAINT JEAN D'ANGÉLY

Du lundi au samedi
9h-12h30 • 14h-17h30

ST SAVINIEN SUR CHARENTE

Rue du château d'eau,
lieu-dit "Jamette"
17350 SAINT-SAVINIEN-
SUR-CHARENTE

Lundi, mardi,
mercredi, vendredi, samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermée Jeudi

VERGNÉ

La Cavaterie
17330 VERGNÉ
Lundi, mardi,
mercredi, vendredi, samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermée Jeudi

Fermées le dimanche
et les jours fériés

Merci de vous présenter sur le site au moins 10 minutes
avant l'heure de fermeture.

DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères et emballages (consultez votre calendrier des collectes), déchets de soins (lieux de dépôts sur cyclad.org ou dastri.fr), médicaments (à déposer en pharmacie), déchets hospitaliers, extincteurs, bouteilles de gaz, produits explosifs (fusées de détresse, feux d'artifice, munitions, obus...), cadavres d'animaux, déchets anatomiques, produits radioactifs. *Liste non exhaustive.*

CAS PARTICULIERS Amiante et Pneus



Afin de répondre aux attentes des habitants, des collectes ponctuelles sont proposées **sur inscription** uniquement et avec les emballages réglementaires.



Points de collecte sur les déchetteries de **Marans, Matha, Saint-Jean d'Angély, Saint-Sauveur d'Aunis et Surgères**. Réservé aux particuliers : 4 pneus maximum par foyer et par an, en fonction de la place disponible. Avant de vous rendre en déchetterie, merci de bien vouloir contacter Cyclad au 05 46 07 16 66 afin de vous assurer que le dépôt de vos pneus sera possible.

Pour les cas particuliers, rendez-vous sur cyclad.org



TOUS LES DÉCHETS ont de l'avenir

COQUILLES



Les coquilles sont broyées et utilisées en agriculture, élevage, animalerie, travaux publics et paysagisme.



TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES



Tous les textiles d'habillement, linge de maison, et chaussures peuvent être triés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Les textiles doivent être placés, propres et secs, dans **un sac fermé** et les **chaussures liées par paires**. Selon leur état, ils seront reportés ou recyclés.

Pour trouver un point d'apport :

<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Plus d'informations : refashion.fr



MOBILIER



Sommier, canapé, armoire, chaise, table, étagère... Deux solutions pour vous défaire d'un meuble : s'il est en bon état pensez au don (dons aux boutiques solidaires, dépôt en CycloB'Box, etc.), s'il est hors d'usage déposez-le dans une des déchetteries équipées d'une benne mobilier.

Plus d'informations : ecomaison.com



TOUS LES DÉCHETS ont de l'avenir

LAMPES



Les lampes recyclables ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole "poubelle barrée", signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre. ~~X~~

Les ampoules à filament et halogènes peuvent être jetées avec les déchets ménagers non recyclables.



Plus d'informations : ecosystem.eco 

HUILES MINÉRALES ET SYNTHÉTIQUES



Les déchetteries Cyclad acceptent les huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles. Ne sont pas acceptés les huiles de procédé, les vaselines, les liquides de frein et de refroidissement et les huiles 2T.

Plus d'informations : cyclevia.com  CYCLEVIA

DÉCHETS CHIMIQUES



Produits de bricolage pour les ménages : colles, mastics, peintures, enduits, décapants, polish, liquides de refroidissement, white spirit, antigels, imperméabilisants, alcools, insecticides, déboucheurs, soudes, acides, engrais, anti-mousses, chlores pour piscines... Les déchets chimiques doivent être remis directement à l'agent.

Plus d'informations : ecodds.com



CyclaB'ox

DONNEZ PRENEZ

La CyclaB'Box est un espace de réemploi abritant des meubles, de la vaisselle, des pièces de décoration, des livres, des jouets, des équipements sportifs ou de loisirs.

Les objets en bon état sont sélectionnés et déposés par l'agent de déchetterie selon des critères prédéfinis et sont renouvelés régulièrement. Les utilisateurs de la déchetterie peuvent choisir les objets sélectionnés dans la CyclaB'Box pour que les déchets des uns deviennent les trésors des autres. Le retrait est réservé aux particuliers et non aux antiquaires, brocanteurs et boutiques solidaires. La prise d'objets sur la déchetterie n'est autorisée que sur le périmètre de la CyclaB'Box.

Les CyclaB'Box permettent d'allonger la durée de vie des biens de consommation, de diminuer le gaspillage des ressources naturelles nécessaires à la fabrication de nouveaux objets et ainsi diminuer notre production de déchets.

En aucun cas, la CyclaB'Box ne remplace le don aux boutiques solidaires et aux associations du territoire qui doivent rester le lieu privilégié de dépôt des vêtements et objets en bon état.



Zéro Déchet



Réemploi



Antigasillage

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Tél. : 05 46 07 16 66

Mail : contact@cyclad.org

Suivez-nous !

  @cyclad17

cyclad.org

